

bre du conseil où il lui fut enjoint de retourner dans leur appartement pour choisir un orateur et de venir le présenter le 24 à une heure après midi.

En conséquence le 24 elle présenta Mr. Papineau comme son orateur qui fut approuvé dans les formes usitées.

Après quoi son Excellence délivra la harangue dont la substance étoit.

“ Qu’il s’étoit empressé de les assembler, aussitôt après la fin des opérations de la guerre.—Qu’il étoit assuré que les délibérations de la 1ere session du 8e parlement seroient distinguées par des principes de loyauté patriotique, et par une disposition à la cordialité, à la confiance et à la bonne volonté mutuelles. Il les requéroit de prendre en considération le renouvellement des Statuts qui ont pour objet le bonheur du peuple et la sureté permanente de cette province, qui sont sur le point d’expirer et il osoit se flatter que le Prince Régent attendoit dans les mesures qu’ils adopteroient de nouvelles preuves de leur estime pour l’excellente constitution qu’il avoit plû à sa Majesté d’accorder au pays.—Les sujets du Roi continuent de gémir sur son disposition et ils déplorent la fatalité qui l’empêche de partager la joie générale de ses sujet et celle de ses alliés, sur le rétablissement des trônes et le renversement de la tyrannie.—Que la paix dont les nations Européennes jouissent n’a pas encore étendue son influence sur les conseils Américains, l’orgueilleux Capitole de Washington a